

# BASE DE DONNEES INSTALLATION

## LIVRET DE CONTROLE

### BioMatic 220 - 500 kW



SBthermique France SA  
2 ZA Beptenoud Nord  
F-38460 VILLEMOIRIEU  
Tel.: +33 (0)4 74 90 43 08  
Fax.: +33 (0)4 74 90 49 96  
e-mail: [info@sbthermique.fr](mailto:info@sbthermique.fr)  
[www.sbthermique.fr](http://www.sbthermique.fr)

SBthermique Suisse SA  
Route de la Rougève 74  
CH-1623 Semsales  
Tel : +41 (0)26 918 72 47  
Fax : +41 (0)26 918 72 48  
[sbthermique@bluewin.ch](mailto:sbthermique@bluewin.ch)  
[www.sbthermique.ch](http://www.sbthermique.ch)

SBthermique Belgium SA  
Rue du Trou du Sart 5D  
B-5380 FERNELMONT  
Tel.: +32 (0)81 20 13 43  
Fax.: +32 (0)81 20 14 52  
e-mail: [Info-Belgique@sbthermique.com](mailto:Info-Belgique@sbthermique.com)  
[www.sbthermique.com](http://www.sbthermique.com)



## **1. Liste des composants 220 – 250:**

Moteur vis alimentation:	Lenze 0,55kW, entraînement par chaîne
Moteur vis extraction:	suitant le type d'extraction (environ 1,1 kW)
Moteur vis cendrier:	Lenze 0,37 kW, entraînement par chaîne
Nettoyage échangeurs:	Wustinger 0,55 kW, entraînement par chaîne
Allumage:	Herz- Leister, TRIAC 1600 W
Ventilateur d'extraction:	DM 300 sur DM 300 (220-230V) 2200 Watt, (3000 Watt)
Ventilateur air primaire:	EBM 90 Watt
Ventilateur air secondaire:	EBM 300 Watt, EBM 176 Watt
Régulateur:	BioControl 3000

## **2. Liste des composants 300 – 500:**

Moteur vis alimentation:	Lenze 0,55kW, entraînement par chaîne
Moteur vis extraction:	suitant le type d'extraction (environ 1,1 kW)
Moteur vis cendrier:	Lenze 0,37 kW, entraînement par chaîne
Nettoyage échangeurs:	Wustinger 0,55 kW, entraînement par chaîne
Allumage:	Herz- Leister, TRIAC 1600 W
Ventilateur d'extraction:	DM 300 sur DM 300 (220-230V) 2200 Watt, (3000 Watt)
Ventilateur air primaire:	EBM 90 Watt
Ventilateur air secondaire:	EBM 400 Watt, EBM 300 Watt
Régulateur:	BioControl 3000

### **3. DESCRIPTION DE L'INSTALLATION**

Normes et décrets pris en considération :

Installation technique selon la norme ÖNORM M 7550 & EN 303-5

Décret régional des installations de chauffage pour la Styrie (Autriche) du 22 juin 1992 (LGBL.Nr.33/1992)

Décret Art. 15a B-VG au sujet des mesures de protection sur les petites et moyennes installations de combustion (Juin 1995)

Convention Art. 15a B-VG au sujet des économies d'énergie (Juin 1995) ÖNORM EN 304

Certificats de conformité (en annexe)

## **Composants de l'installation**

### **1.Installation de chauffage BioMatic**

Pression de service :	max. 5,0 bars
Température maximale de service :	max. 90°C
Contenance en eau :	voir fiche signalétique de la chaudière
Diamètre raccords hydrauliques :	voir fiche signalétique de la chaudière
Tirage nécessaire :	15 Pa
Sécurité surchauffe :	STB
RHE d'après TRVB-H118 :	Système Sprinkler avec soupape de décharge thermique (90°C)
Sécurité de départ :	soupape de sécurité tarée à 3 bars
Pression de test :	5 bars d'après la norme autrichienne ÖNORM M7550
Process de soudure :	Soudures effectuées selon la norme DIN 18800/7 EN 287-1
Epaisseur minimale des parois :	6mm, S235JRG2 (EN 10025)
Valeurs d'émission :	voir rapport d'émission
Laboratoire d'essais :	TGM
Rapport d'essais :	TGM-VA HL 6545

### **RSE – Clapet anti-retour de combustion (selon rapport TRVB H118)**

Clapet anti-retour de combustion avec rapport de tests et d'essais. Elément de protection anti-incendie situé entre la chaufferie et le silo de stockage combustible. Clapet en acier avec bride de raccordement, permettant l'admission du combustible (avec une différence de niveau). Motorisation Belimo à fermeture automatique par ressort à lames en cas de coupure d'électricité ou d'arrêt chaudière. Joint haute température permettant une parfaite étanchéité entre la chaudière et le silo.

Système testé et approuvé par l'institut IBS à LINZ en Autriche (Institut technique des sécurités anti-feu et de la recherche sécurité).

## **4. Recommandations pour le montage**

### **STANDARD**

Du fait du poids important de l'installation de chauffage, il est impératif de disposer d'un sol sain et sec en béton ou similaire supportant une charge importante. De même, la chaufferie doit être conçue avec des matériaux résistants au feu (porte coupe-feu) et équipée d'une grille de ventilation suffisamment dimensionnée. Il est également impératif de prévoir un système de coupure général à l'extérieur du bâtiment, ainsi qu'un extincteur adapté.

La séparation silo/chaufferie ainsi que l'ensemble des cloisons et plafonds de la chaufferie et du silo doivent être de nature coupe-feu 90 mn.

### **MESURES ET COTES DE CONSTRUCTION**

Afin de prévoir correctement l'implantation de la chaudière en chaufferie, il est impératif de faire établir un relevé de mesures, afin de pouvoir établir un plan qui devra être validé par l'utilisateur ou le maître d'ouvrage. Ce plan fait apparaître l'implantation de la chaudière et de son silo et permet de vérifier certaines mesures techniques de sécurité en rapport avec les décrets et réglementations en vigueur.

### **DISPOSITIFS DE SECURITE DE L'INSTALLATION**

L'entreprise HERZ Energietechnik Ges.m.b.H. fabrique et commercialise des installations de chauffage qui intègrent un très haut niveau de sécurité de fonctionnement. L'utilisateur est responsable de laisser effectuer le montage et le raccordement des dispositifs de sécurité par un technicien confirmé.

Si l'utilisateur sous estime le raccordement d'un dispositif de sécurité ou d'un autre composant indispensable, l'installation peut fonctionner de manière défailante et cette mauvaise utilisation peut générer des risques et des dégâts importants. Dans ce cas, la responsabilité de HERZ ou de SBthermique ne peut être engagée. Il en est de même pour la garantie.

### **CHAUFFAGE CENTRAL ET EAU D'INSTALLATION**

HERZ vous informe que l'installation de chauffage central et la circulation des fluides doit avoir été étudiée et réalisée par une entreprise compétente et légalement autorisée. L'exactitude des certificats de conformité de l'installation doit avoir été vérifiée et reconnue.

### **INSTALLATION ELECTRIQUE**

Les raccordements électriques doivent être réalisés selon les schémas de raccordement électrique fournis. Ces raccordements doivent être réalisés par un professionnel confirmé.

### **MISE EN SERVICE**

La première mise en service est réalisée par un technicien HERZ ou SBthermique. Cette condition doit être respectée afin que la garantie puisse être validée.

### **INSTALLATION SPRINKLER**





L'installation est équipée d'un système Sprinkler (RHE) permettant de noyer le combustible en cas de retour de combustion. Ce système fonctionne grâce à une soupape de décharge thermique avec ouverture thermostatique à 95°C. Le réservoir d'eau sur lequel est reliée cette soupape contient environ 25 l. Ce système Sprinkler ne fonctionne qu'en dernier recours, lorsqu'un important retour de combustion s'est produit et que les autres sécurités existantes sont impuissantes.

## 5. Recommandations de sécurité

- Avant la mise en service, veuillez lire attentivement ce livret en prêtant une forte attention sur les consignes de sécurité. Ne jamais mettre l'installation en fonctionnement si tous les points ne sont pas parfaitement clairs.
- Veuillez vous assurer que vous avez bien compris toutes les explications de ce livret et que le fonctionnement de votre nouvelle chaudière est clair dans votre esprit. Pour toutes explications complémentaires, votre installateur chauffagiste et SBthermique se tiennent à votre entière disposition.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisateur n'est pas autorisé à effectuer des modifications sur la conception ou sur l'état de la chaudière sans accord préalable du constructeur ou de son représentant national.
- Veuillez vérifier que la chaufferie soit suffisamment ventilée.  
(se référer à la réglementation en vigueur)
- L'étanchéité de l'ensemble des raccords (hydrauliques, conduit de fumées, etc.) doit être vérifié avant la mise en route.
- La présence d'un extincteur adapté et placé devant la chaufferie est fortement conseillée. Se référer à la réglementation en vigueur
- Lors de l'ouverture de la porte du foyer, faire attention aux projections d'étincelles et aux gaz de combustion. Lorsque la chaudière fonctionne, ne jamais laisser la porte du foyer ouverte et sans surveillance. Cette porte doit toujours être fermée.
- Ne jamais allumer la chaudière avec un liquide inflammable (essence, alcool à brûler, etc.).
- Veuillez respecter les fréquences et les consignes générales d'entretien et de nettoyage. Votre chauffagiste et notre service technique se tiennent à votre disposition pour établir éventuellement un contrat d'entretien.
- En cas d'intervention sur l'installation ou d'ouverture du boîtier de régulation, il est impératif de couper l'alimentation électrique principale.
- Aucun combustible ou produit inflammable ne doit être stocké dans la chaufferie. Plus généralement, tous les éléments qui ne sont pas indispensables au bon fonctionnement ou à l'entretien de l'installation doivent être éloignés de la chaufferie.
- Si le silo doit être rempli par mode pneumatique (camion souffleur) la chaudière doit impérativement se trouver à l'arrêt.
- L'accès au silo doit être condamné à toute personne non autorisée. En cas d'intervention au niveau du silo, la chaudière doit être préalablement arrêtée.
- Pour l'éclairage du silo, il est impératif d'utiliser uniquement des lampes basse tension
- L'installation ne doit fonctionner qu'avec le type de combustible préconisé dans ce livret.
- Avant tout transport des cendres, il est impératif de les laisser reposer 96H
- Pour toutes questions, nos services sont à votre disposition aux heures de bureau au numéro de téléphone suivant : 04.74.90.43.08.
- La première mise en service **DOIT IMPERATIVEMENT** être effectuée par un professionnel agréé par HERZ (sous peine d'une annulation de la garantie).
- Ventiler le silo pendant 30 mn avant d'y pénétrer.
- La chaudière est conforme aux critères de l'organisme suisse VKF en ce qui concerne la réglementation anti-incendie. Le client est responsable sans exception possible du respect de cette norme sur le site



## ...Consignes de sécurité

	<p>Ce symbole signifie que le non-respect des consignes de sécurité peut conduire à des dommages matériels et/ou corporels.</p>
	<p>Ce symbole signifie que le non-respect des consignes de sécurité peut conduire à des brûlures (surface chaude)</p>
	<p>Ce symbole signifie le non-respect des consignes de sécurité peut conduire à des dommages aux mains</p>
	<p>Ce symbole signifie que l'accès est interdit aux personnes non- autorisée</p>

Attention : toutes les informations qui concernent le transport, le montage, l'utilisation et les consignes de sécurité sont très importantes. Même les points qui ne sont pas spécialement accompagnés d'un symbole de danger peuvent provoquer des incidents matériels et/ou corporels.

### **RECOMMANDATIONS IMPORTANTES**

Ce livret d'utilisation contient toutes les informations générales nécessaires à la compréhension du fonctionnement de l'installation. Malheureusement, il ne peut pas comporter tous les détails et peut donc paraître incomplet face à certains cas de figures susceptibles de se présenter.

Si une information vous manque, ou si vous avez rencontré un problème qui ne trouve pas sa réponse dans ce livret, vous pouvez contacter votre service après vente qui se tient à votre entière disposition pour vous renseigner.

Des personnes (y compris des enfants) qui ne sont pas aptes à utiliser correctement l'appareil en fonction de leurs capacités physiques, sensorielles ou intellectuelles ou à cause de leur inexpérience, ne doivent l'utiliser que sous surveillance et selon les instructions d'une personne responsable.

## **Consignes générales de sécurité**



Dans la mesure où les chaudières HERZ comprennent de nombreux éléments électrique et mécanique de haute technologie, l'installation ou même le transport doit être effectué par un personnel qualifié. Toute intervention sur l'installation représente un risque pour une personne non suffisamment qualifiée pour ce type d'intervention. C'est pour ça que seul un personnel responsable, autorisé et qualifié peut effectuer et superviser le planning, l'exécution, le transport, l'opération et l'entretien de la chaudière.



Lorsque l'installation est alimentée électriquement, certains organes peuvent présenter un caractère dangereux (tension présente, mécanisme pouvant se mettre en marche, etc.). Seul un personnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'installation. Il est très important de porter une grande attention au contenu de ce livret. La sécurité d'utilisation et la fiabilité du fonctionnement de cette installation sont en rapport direct avec l'ensemble des éléments décrits dans ce livret (Transport, stockage, utilisation, entretien, etc.). Les recommandations et conseils de sécurité doivent impérativement être pris au sérieux et être respectés.

## **MONTAGE**

### **Consignes générales de sécurité**



Une utilisation et un entretien en toute sécurité de l'installation ne peuvent être garantis que si la personne intervenant sur la chaudière est une personne qualifiée respectant toutes les consignes de sécurité et les normes relevantes. Tous les documents des fabricants et des appareils et composants de l'installation sont disponible sur demande chez HERZ.



## UTILISATION et ENTRETIEN

### Consignes générales de sécurité



Une utilisation et un entretien en toute sécurité de la chaudière implique que la personne intervenant sur la chaudière est une personne qualifiée respectant toutes les consignes de sécurité et des notices explicatives de la chaudière dans ce livret. Ces mesures de sécurité doivent être respectées jusqu'à ce que l'intervention soit totalement terminée et que toutes les pièces soient remontées.



La chaudière peut être ouverte si la chaudière est dans le mode d'arrêt, sinon il y a danger de déflagration.



Une mauvaise utilisation de la chaudière (par exemple porte restée ouverte) peut conduire à des températures supérieures à 80°C au niveau de l'habillage.



Quand un trappe de service est ouverte pendant l'opération de la chaudière, l'arrivée du combustible est arrêtée et la chaudière se met en mode d'extinction. Après la phase d'extinction, la chaudière se met en mode d'arrêt.

## UTILISATION

### Consignes générales de sécurité



Les trappes de service donnant accès à des parties chaudes ou mécanisées ou qui permettent d'assurer une fonction importante ne doivent en aucun cas être ouvertes durant le fonctionnement.



En cas de brouillages ou des états de fonctionnement inhabituelle comme l'expulsion de fumée et flammes, la chaudière doit être mis hors service avec l'arrêt d'urgence. Dans ce cas, le service technique d'HERZ doit être informé immédiatement.

- La chaudière est immédiatement mis hors service en cas un manœuvre de l' interrupteur principal (positionnée sur la porte de la chaufferie) resp. panne électrique. La quantité de combustible restante brûle indépendamment sans expulsion des gaz toxique si le tirage naturelle dans le cheminée est suffisants. La cheminée doit être dimensionnée et réalisée comme EN13384. Lors de la remise en route, veuillez-vous assurer du fonctionnement conforme et sans risque de l'installation.
- L' arrivée du combustible sera arrêté en cas une infériorité de la teneur restante en oxygène minimum de 5 % dans le gaz résiduel. L' arrivée de combustible est remis en activité si la valeur de la teneur restante en oxygène dans le gaz résiduel dépasse le minimum de 5%.  
(Indication sur l'écran : 02 [%o] 50)
- Le bruit produit par la chaudière n' a pas d' influences sur la santé.

## ENTRETIEN

### Consignes générales de sécurité



Avant de débiter toute intervention sur la chaudière et surtout avant d'avoir ouvert une trappe de service donnant accès à un organe électrique, il est impératif de couper l'alimentation électrique de l'installation. Il faut également prêter attention aux composants connectés à proximité de l'alimentation électrique générale.

Les règles suivantes doivent impérativement être respectées :

- Débrancher l'alimentation électrique
- S'assurer que le courant ne puisse pas être rétabli accidentellement
- Contrôler qu'il n'y ait plus d'électricité
- Débrancher les organes voisins qui sont encore alimentés.



Ces mesures de sécurité doivent être respectées jusqu'à ce que l'intervention soit totalement terminée et que toutes les pièces soient remontées.



L'emploi du masque de protection contre la poussière est obligatoire pendant des travail de révision dans la chambre de combustion, la chambre de cendre, des partie du conducteur de gaz résiduel, le vidange du coffret de cendre, etc.



L'utilisation des lampe basse tension est indispensable pendant des travail de révision dans le dépôt resp. le silo. L'exécution du matériel électrique dans le dépôt resp. le silo doit correspondre au norme ÖN M7137 et aussi au normes régionaux (se référer à la réglementation en vigueur).

Pour empêcher des erreurs d'entretien par maintenance incorrecte il est conseillé de faire des maintenances régulier par personnel autorisée ou par le service technique d'HERZ. Des pièces de rechange peuvent approvisionner uniquement du constructeur resp. associé commercial.

## **6. Conseils d'entretien**



Avant de démarrer toute intervention d'entretien:  
**Couper l'interrupteur principal!**

### **PLAN D'ENTRETIEN**

Cette installation de chauffage automatique au bois est conçue de façon à ce que les opérations d'entretien et de nettoyage soient limitées au maximum.

Cela signifie que les organes en contact avec la combustion sont nettoyés régulièrement de façon automatique afin de conserver une combustion et un rendement optimal. Ainsi, le brûleur et les échangeurs sont nettoyés fréquemment et les cendres produites sont évacuées régulièrement.

A savoir : un encrassement de la chaudière peut créer rapidement une diminution de la puissance, une augmentation des valeurs d'émissions et des poussières au niveau des fumées, un fonctionnement défectueux. Pour cela, il est impératif de respecter la fréquence des interventions d'entretien et de nettoyage sur l'installation:

## **Nettoyage automatique du brûleur et évacuation des cendres du foyer**

Le niveau de remplissage du cendrier du foyer est à vérifier régulièrement en fonction de l'utilisation de la chaudière. Si nécessaire, vider le cendrier.

## **Nettoyage automatique des échangeurs**

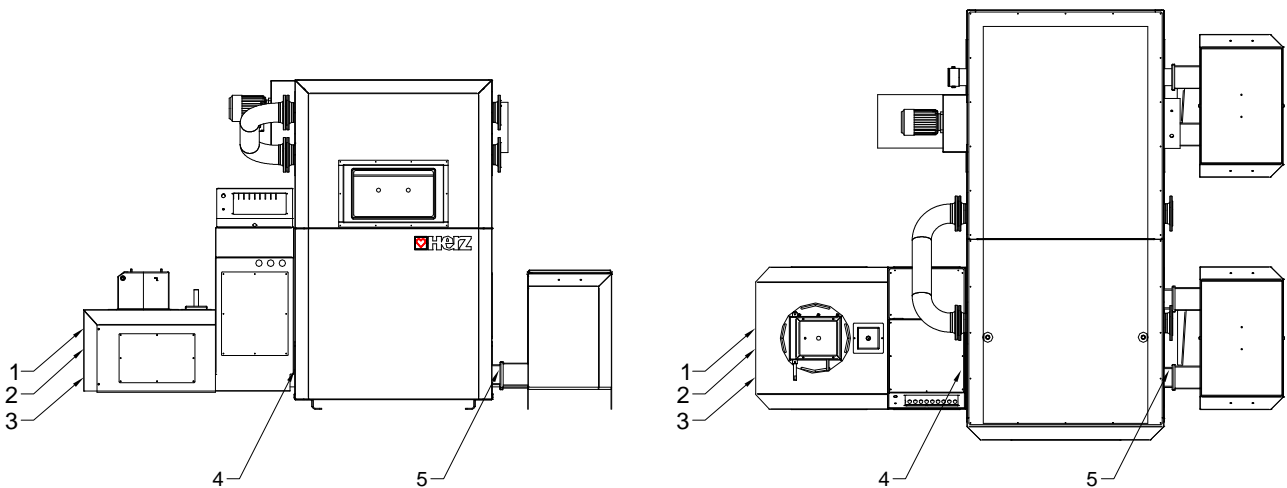
Le niveau de remplissage du cendrier des échangeurs est à vérifier régulièrement en fonction de l'utilisation de la chaudière. Si nécessaire, vider le cendrier.

Attention aux braises incandescentes qui résident dans la cendre –  
**Risque élevé d'incendie!**

## 7. Fréquence des interventions de nettoyage et d'entretien

### Graissage

Organe	Intervalle	Recommandations
Roulement	2 mois	-
Chaîne moteur vis alimentation	6 mois	Interrupteur principal en position arrêt
Chaîne moteur vis extraction	6 mois	Interrupteur principal en position arrêt
Chaîne moteur, Logement ,Nett.Ech.	6 mois	Interrupteur principal en position arrêt



- 1 Pas besoin de graisser
- 2 Palier de vis d'alimentation à graisser
- 3 Chaîne vis d'alimentation à graisser
- 4 Pas besoin de graisser
- 5 Palier de vis d'alimentation à graisser

## Nettoyage

Organe	Intervalle	Recommandations
Organes de transfert Foyer	suivant utilisation suivant utilisation	Interrupteur principal en position arrêt Interrupteur principal en position arrêt

## Vérification des fonctions

Organe	Intervalle	Recommandations
Interrupteur de sécurité	6 mois	Pendant le fonctionnement de l'installation
Système Sprinkler	6 mois	Appuyer sur le bouton test de la soupape
Sécurité disjoncteur électrique	12 Mois	Pendant le fonctionnement de l'installation
Interrupteur principal	12 mois	Pendant le fonctionnement de l'installation

## Mesures à observer en cas d'intervention ou de réparation sur l'installation

Pour toute intervention en rapport avec des composants directs de l'installation de chauffage, il est impératif de respecter certaines mesures de sécurité:

1. Interventions au niveau du silo: Mettre l'installation à l'arrêt et verrouiller l'interrupteur principal avec un cadenas. Afficher clairement les recommandations dans un périmètre proche de l'interrupteur principal et du silo.
2. Toutes autres interventions: Mettre l'installation à l'arrêt et verrouiller l'interrupteur principal avec un cadenas.

## 8. Livret de contrôle

Utilisateur de l'installation: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fabricant de l'installation: HERZ Energietechnik Ges.m.b.H

### Installation de chauffage:

Désignation: BioMatic  
Type: \_\_\_\_\_  
Modèle: \_\_\_\_\_  
Année de construction: \_\_\_\_\_  
Puissance: \_\_\_\_\_ kW  
Sortie fumées: DM 300 mm  
Régulation: \_\_\_\_\_  
RHE: Installation Sprinkler, soupape de décharge thermique  
RSE: Testé et approuvé par IBS- Linz

## **9. Règles générales de contrôle des installations de chauffage automatique au bois**

### **Contrôles visuels hebdomadaires:**

Une fois par semaine, il est nécessaire d'effectuer un contrôle visuel sur l'ensemble de l'installation, y compris au niveau du stockage. Toutes les anomalies constatées doivent être immédiatement résolues.

S'il existe un cendrier supplémentaire (container), celui-ci doit également être vérifié. L'utilisateur est entièrement responsable d'une vidange en temps voulu.

### **Contrôles mensuels:**

- Fonctionnement du clapet RSE (clapet coupe-feu motorisé) et étanchéité de la fermeture.
- Niveau d'eau dans le réservoir Sprinkler et connexion réservoir soupape
- Propreté de l'évacuation des fumées
- Fonctionnement général de la régulation
- Fonctionnement des signaux de défaut de fonctionnement / dispositifs d'alarme
- Fonctionnement des ventilateurs d'air primaire, secondaire et d'extraction des fumées
- Etat général de la chaufferie
- Fonctionnement et validité des extincteurs portatifs
- Etat des cendriers
- Absence de matériaux inflammables en chaufferie
- Absence de matériaux inflammables en toiture
- Etat des portes d'accès coupe-feu (fermeture automatique)

### **Entretien:**

En fonction des puissances, un entretien complet de l'installation est nécessaire à intervalles réguliers. Cet entretien ou contrôle général doit être effectué par un technicien habilité.

Puissance

Intervalle des entretiens

220 – 500 kW

1 fois par an

300 – 500 kW

1 fois par an





**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuels Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaufferie/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaufferie													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------





**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaufferie/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaufferie													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaufferie/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaufferie													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



### Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :

Année:.....  
.....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaufferie/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaufferie													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------





**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------



**Contrôles effectués par l'utilisateur de l'installation de chauffage automatique au bois :**

Année:.....  
 .....

Utilisateur de l'installation:

Responsable de maintenance: .....

Contrôles mensuel Mois : Jour :	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Remarques
Sécu. anti- retour de combustion													
Installation Sprinkler													
Carneau de fumées													
Régulation													
Dispositif(s) d'alarme													
Ventilateurs													
Chaudière/ Murage													
Extincteur portatif													
Stockage cendres													
Stockages en chaudière													
Dépôts en toiture													
Bilan protections anti-feu													
Conduit de fumées													
<b>Signature / Initiales</b>													

Personne habilitée à l'entretien: ..... ..... ..... Effectué le: ..... ..... ..... Signature	Remarques
--	-----------

**HERZ- Armaturen Ges.mb.H.**

**Geschäftsbereich HERZ Feuerungstechnik**

**A-8272 Sebersdorf 138**

**Certificat de conformité**

Pour les directives des machines 98/37/EG

**Type de machine:                    Installation de combustion à la biomasse**

**Type :**

- HERZ- Biomatic BioControl 220**
- HERZ- Biomatic BioControl 250**
- HERZ- Biomatic BioControl 300**
- HERZ- Biomatic BioControl 350**
- HERZ- Biomatic BioControl 400**
- HERZ- Biomatic BioControl 500**

**Numéro de série :**                    .....

Définitions d'usages des machines:

- Dispositifs de sécurité MSV: BGBl. Nr 306/1994 et également les directives machines 98/37/EG
- Décret officiel sur les appareils basse tension 1995, NspGV 1995, BGBl. Nr. 51/1995 et également directives des appareils basse tension 73/23/EWG
- Décret officiel sur les appareils électromagnétiques compatibles 1995, EMVV 1995, BGBl. Nr. 52/1995 et également directives des appareils électromagnétiques compatibles 89/336/EWG
- Décret officiel sur les dispositifs de sécurité anti-incendie (TRVB) H 118

Lors de l'exposition et du montage de l'installation, les normes suivantes sont applicables :  
EN 292 et EN 303-5

Il est expliqué ici que la machine décrite ci-dessus répond parfaitement aux normes et décrets d'application qui s'y reportent.



HERZ Armaturen GesmbH.  
Geschäftsbereich - HERZ Feuerungstechnik  
A-8272 Sebersdorf 138  
Tel.: 0 33 68 / 24 11 Fax Dnr 73

Sebersdorf, le août 2007

\_\_\_\_\_  
i. A. Gérant de la société Bruno Ganster